

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



42^{ème} REGIMENT DE
TRANSMISSIONS

LE COLONEL

A Laval, le 10 février 2009

Le colonel Christophe FOLLET
commandant le 42^{ème} régiment de transmissions

à

tous les médecins généralistes de la Mayenne

Madame, monsieur,

Depuis ma prise de fonction, l'été dernier, à la tête du 42^{ème} régiment de transmissions, j'ai constaté un taux important sinon anormal d'absentéisme de mon personnel, pour des raisons médicales.

La plupart de ces congés maladie, fort heureusement, reposent sur des fondements inattaquables et ne souffrent aucun doute. D'autres, au contraire, m'apparaissent parfois abusifs et compromettent dangereusement la capacité opérationnelle de mon régiment.

La spécificité du métier de soldat en effet tolère difficilement ce genre de comportement, qui in fine aboutit à un transfert de charges et de responsabilités peu équitable, et parallèlement altère notre aptitude à la projection sur les théâtres d'engagement extérieurs pour lesquels nous sommes sollicités.

Ce triste constat m'est apparu clairement en suivant de près le volume des absences de mon personnel, qui bien souvent concerne la même catégorie, composée de jeunes engagés, peu ou insuffisamment pénétrés des exigences du métier des armes.

J'entreprends donc, sans négliger la difficulté de ma tâche, de combattre cette attitude qui finalement ne satisfait personne et n'honore pas ceux qui l'adoptent. A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander, tout en respectant bien entendu l'ensemble de vos prérogatives et votre totale autonomie de décision, de bien vouloir m'apporter votre aide pour identifier ces cas et contribuer à réduire le taux d'absentéisme au sein de mon régiment, en le limitant aux pathologies avérées.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma parfaite considération.



Quartier Ferrié BP 1307 53013 LAVAL CEDEX
Pnia : 821 531 52 02 – Tél. : 02 43 91 52 02 – Fax : 02 43 91 52 06

